

Santé et sécurité au travail

**Institut national de recherche
et de sécurité** pour la prévention
des accidents du travail et des
maladies professionnelles



Assistance
Études et recherche
Formation
Information et communication

“

De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'INRS met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels et du monde du travail.

”



Missions

L'INRS a pour mission de contribuer à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

- **Identifier les risques professionnels** et mettre en évidence les dangers
- **Analyser leurs conséquences** pour la santé et la sécurité des salariés
- **Diffuser et promouvoir** les moyens de maîtriser ces risques au sein des entreprises



Carte d'identité

Association loi 1901 administrée par un conseil paritaire (neuf représentants des employeurs et neuf représentants des syndicats de salariés) soumise au contrôle financier de l'État.

Financement par subvention issue du Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Orientations en lien avec la **Convention d'objectifs et de gestion de la branche accidents du travail et maladies professionnelles** (AT/MP) de la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam).

Comité de déontologie composé de huit personnalités externes issues de différentes disciplines.

Évaluation des travaux de recherche assurée par une commission scientifique indépendante composée d'experts extérieurs.

Certification ISO 9001 pour le management de la qualité et **certification Qualiopi** pour les activités de formation.

1947

CRÉATION DE L'INRS
SOUS L'ÉGIDE DE LA
SÉCURITÉ SOCIALE

550

SALARIÉS

2 sites

SIÈGE SOCIAL
Paris (11^e)
CENTRE DE LORRAINE
Vandœuvre-
lès-Nancy (54)



Publics

L'INRS exerce ses activités au profit de l'ensemble des entreprises du régime général de la Sécurité sociale.

Plus de 20 millions de salariés et 2 millions d'établissements sont accompagnés sur tous les champs de la santé et de la sécurité au travail, dans tous les secteurs d'activités.

Partenaires

Institutionnels

Au cœur du dispositif de prévention des risques professionnels, **l'INRS est l'acteur référent en santé et sécurité au travail de la branche AT/MP de la Sécurité sociale**. Il apporte son expertise à la Cnam et aux Caisses en régions (Carsat, Cramif, CGSS).

Les Services de prévention et de santé au travail sont également des relais privilégiés pour agir sur le terrain des entreprises.

Les actions de l'INRS s'inscrivent, par ailleurs, dans le **Plan santé au travail** du ministère chargé du Travail auquel l'INRS apporte une contribution.

Organismes nationaux et internationaux

Pour échanger et partager les connaissances, les savoirs scientifiques ou techniques et les pratiques de prévention, **des conventions de coopération et des partenariats sont initiés avec des acteurs de la prévention** (OPPBTP, Santé publique France, Anact, Anses...), des ministères (Éducation nationale, enseignement supérieur...), des organismes de recherche (CNRS, Universités, ASNR...) et des instituts européens et internationaux (AISS, réseau PEROSH, OIT...).

4 modalités d'actions

L'INRS dispose de quatre modes d'actions complémentaires pour répondre aux besoins et aux évolutions du monde du travail.

Assistance



Les experts de l'INRS délivrent une assistance technique, juridique, médicale et documentaire, et répondent aux sollicitations des caisses de Sécurité sociale, des services de l'État, des entreprises, des services de prévention et de santé au travail, des instances représentatives du personnel.

CHAQUE ANNÉE :

-  **+25 000 sollicitations traitées** dans le domaine juridique, technique, médical ou documentaire
-  **De nouveaux outils sectoriels** mis à la disposition des TPE/PME (43 fin 2024)
-  **50 experts** impliqués dans **75 commissions et 70 groupes de travail** en normalisation
-  **De nouvelles bases de données et fiches toxicologiques** consultables en ligne (30 bases et 300 fiches fin 2024)

Études et recherche

Les programmes d'études et de recherche couvrent l'ensemble des risques professionnels, du risque toxique, au risque mécanique ou physique (troubles musculo-squelettiques), psychologique (risques psychosociaux) ou organisationnel.

Ils sont conduits au sein de laboratoires spécialisés par 250 ingénieurs, médecins, chimistes, ergonomes, techniciens...



CHAQUE ANNÉE :

-  **80 programmes d'études** conduits dont plus de la moitié en partenariat
-  **21 laboratoires d'études et recherche** dédiés à l'acquisition de connaissances sur les risques professionnels
-  **Près de 20 doctorants** accueillis
-  **150 publications annuelles** dans des revues spécialisées et **plus de 150 communications** lors de colloques et séminaires

Formation



L'INRS propose une large gamme d'activités de formation : formation directe des acteurs de la prévention, mise en œuvre de dispositifs de formation initiale, conception de supports de formation continue permettant une forte démultiplication, et le suivi de cursus à distance...

CHAQUE ANNÉE :

 **1,3 million de stagiaires** formés à la santé et sécurité au travail par des organismes habilités par l'INRS (sauveteur-secouriste du travail...)

 **Près de 35 000 personnes** inscrites sur le site d'autoformation de l'INRS

 **1 million d'élèves de filières professionnelles** sensibilisés à la prévention des risques professionnels

 **Près de 1 600 stagiaires** accueillis en **présentiel ou à distance**

Information et communication

L'INRS recueille, élabore et diffuse des savoirs et savoir-faire en prévention des risques professionnels par tous les moyens appropriés (brochures, affiches, site Internet, médias sociaux, revues, événements, relations presse).

Les supports d'information s'adressent aux chefs d'entreprises, salariés, chargés de sécurité, intervenants en prévention des risques professionnels, médecins du travail...




CHAQUE ANNÉE :

 **10 millions de visites** et près de **24 millions de pages vues** sur www.inrs.fr

 **140 000 abonnés** suivent l'actualité sur le compte **LinkedIn**

 **Près de 400 000 brochures, dépliant, affiches** diffusés aux entreprises

 **10 000 participants** aux manifestations organisées (colloques, conférences, webinaires)

 **1,5 million de vidéos** visionnées sur la chaîne **Youtube**

Orientations 2023-2028

4 programmes de prévention

Dans le cadre de son plan stratégique, l'INRS est engagé sur quatre grands programmes de prévention des risques professionnels, déclinés en actions prioritaires.

🦠 Risques biologiques

- Risques infectieux, allergiques, toxiques
- Prévention à la source
- Protections collectives et individuelles...

⚗ Risques chimiques

- Développement de méthodes
- Agents cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques
- Agents sensibilisants ou allergisants
- Protections collectives et individuelles...

⚙ Risques physiques et mécaniques

- Bruit
- Vibrations
- Rayonnements
- Champs électromagnétiques
- Ambiances thermiques
- Incendie-Explosion
- Équipements de travail et machines dangereuses...

🏠 Risques liés à l'organisation et aux situations de travail

- Troubles musculosquelettiques
- Risques psychosociaux
- Accidents
- Pratiques addictives
- Nouvelles organisations et technologies
- Conception des lieux et des situations de travail...



6 thématiques focus en santé et sécurité

Pour prendre en compte certains risques émergents, au sein d'actions concertées.

- Aérosols
- Polyexpositions hétérogènes
- Limitation de l'émission de gaz à effet de serre et impact en santé au travail
- Technologies numériques et organisation
- Intérim et contrats courts
- Perturbateurs endocriniens



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail
et des maladies professionnelles

Notre métier, rendre le vôtre plus sûr

Siège social

65, boulevard Richard Lenoir
75011 Paris
Tél. 01 40 44 30 00

Centre de Lorraine

1, rue du Morvan
54519 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. 03 83 50 20 00



[inrs.fr](https://www.inrs.fr)

